

Titre : Et si vos outils numériques ne prenaient pas de vacances?

L'été est bien souvent synonyme de repos bien mérité pour les entrepreneurs et leurs équipes. Mais pendant que vous prenez du recul, vos outils numériques, eux, continuent de tourner.

Dans les PME, on croit parfois – à tort – que les cyberattaques visent uniquement les grandes entreprises. Pourtant, les petites organisations sont souvent perçues comme des cibles faciles : peu de ressources en TI, peu de politiques internes, et parfois, un faux sentiment de sécurité. Heureusement, il n'est pas nécessaire d'avoir un service informatique pour poser des gestes simples, mais efficaces.

Voici quelques bonnes pratiques que toute PME peut mettre en place, sans expertise technique :

- **Adoptez un gestionnaire de mots de passe.** C'est l'outil idéal pour générer et stocker des mots de passe robustes, sans avoir à les retenir par cœur. Il est recommandé d'avoir un mot de passe robuste plutôt que de changer régulièrement son mot de passe.
- **Activez l'authentification à deux facteurs (2FA).** Elle ajoute une couche de sécurité supplémentaire, car même si un mot de passe est volé, il sera inutile sans le second facteur (code par SMS, application comme Google Authenticator, etc.)
- **Soyez vigilant avec les courriels.** Apprenez à reconnaître les tentatives d'hameçonnage. Un lien suspect ou une pièce jointe douteuse? Ne cliquez pas.
- **Sécurisez votre réseau Wi-Fi.** Séparez les accès entre les employés et les invités, et changez régulièrement le mot de passe.
- **Sauvegardez vos données.** Idéalement, combinez une sauvegarde infonuagique avec une copie physique sur disque dur externe.
- **Limitez les accès aux fichiers sensibles.** Donnez à chacun les droits strictement nécessaires à son travail.

En cybersécurité, la prévention coûte toujours moins cher que la récupération. Un fichier volé, un mot de passe compromis ou un courriel malveillant ouvert par

mégarde peuvent causer des pertes importantes, autant financières que de réputation.

Alors pendant que vous profitez du soleil, assurez-vous que vos outils travaillent en toute sécurité. Après tout, une entreprise bien protégée est une entreprise qui dort mieux... même l'été.

Emilie Robitaille

Conseillère aux entreprises à la SADC d'Antoine-Labelle